

**Sécolène Arzalier-Daret**, praticien hospitalier en anesthésiste-réanimation (CHU de Caen), elle dédie une partie de ses activités à la gestion des risques associés aux soins et des risques psychosociaux depuis une dizaine d'années. Après avoir réalisé un master en neurosciences orienté sur les sciences du comportement, elle a été présidente de la commission « Santé du médecin anesthésiste-réanimateur au travail » (SMART) du Collège français des anesthésistes-réanimateurs (CFAR) de 2017 à 2020. Elle est membre du comité « Vie professionnelle-Santé au Travail » (CVP-ST) de la Société française d'anesthésie-réanimation (SFAR). Elle administre l'Observatoire de la souffrance au travail (OSAT) de l'inter-syndicale Action praticiens hôpital.

**Avec la collaboration de :**

**Benoit Arvis**, avocat au barreau de Paris, réseau « Souffrance et travail »

**Francis Bonnet**, professeur des universités praticien hospitalier (PUPH) à l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, Sorbonne université, ancien président de la SFAR (2016-2018), ancien membre de la commission SMART.

**Thomas Lieutaud**, après 30 ans en anesthésie-réanimation à Paris et en province, une thèse en neurosciences et une participation pendant 10 ans à la commission SMART du CFAR, il s'est réorienté vers la médecine du travail.

**Paul-Michel Mertes**, ancien président du CFAR (2014 à 2019). PUPH et chef de service d'anesthésie-réanimation du CHU de Strasbourg

**Jean-Louis Osvath**, ancien inspecteur du travail et président de l'Association L611-10 (association d'inspecteurs et contrôleurs du travail). Il a réalisé de nombreuses enquêtes suite à des suicides et des cas de harcèlement moral. Il a été formateur auprès de ses collègues inspecteurs du travail et au conservatoire national des arts et métiers (CNAM) puis à l'Institut psychodynamique du travail (IPDT) de Christophe Dejours. Il a participé au documentaire *La mise à mort du travail*, de Jean-Robert Viallet et Christopher Nick (prix Albert-Londres 2010) et a été consultant pour le film *Corporate* de Nicolas Silhol, sorti en avril 2017. Il a également assisté à toutes les audiences du procès France-Télécom.

**Richard Torrielli**, ancien praticien hospitalier anesthésiste-réanimateur au CHU de Bordeaux. À côté de son activité clinique, il s'est engagé auprès d'organisations qui à la fois défendent sa profession et s'investissent auprès de ceux qui sont en souffrance parmi les acteurs de la santé. Il fait partie des promoteurs de l'OSAT. Il a été un membre actif dès sa création aux côtés de Max Doppia de la commission SMART. Il est l'auteur de *L'anesthésiste* (Arléa, 2016), fiction romanesque où la problématique du suicide est questionnée

**Et les témoignages de :**

**Gilles Bénistand**, anesthésiste-réanimateur, Polyclinique Grand-Sud, Nîmes. Membre de SMART

**Françoise Christin**, praticien-clinicienne en anesthésie-réanimation, centre hospitalier de Bourg-en-Bresse. Membre de SMART

**Marie-Christine Kayal-Becq**, praticien hospitalier en anesthésie-réanimation,

Hôpital Saint-Louis, APHP. Membre de SMART

**Sophie Lamy**, cadre infirmière anesthésiste, Hôpital Saint-Louis, APHP. Membre du CVP-ST (SFAR)

**Hélène Nègre**, infirmière anesthésiste, centre hospitalier de Moulins. Membre de SMART

**Isabelle Perault**, infirmière anesthésiste, Hôpital Saint-Louis, APHP

Nous remercions les collaborateurs et auteurs ayant participé à cet ouvrage, ainsi que F et M pour leur témoignage anonyme.